

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2016

Etaient présents :

M. LEONHARDT, Mme DIARD, M. OUAREM, Mme MAZEAU, M. AMRANE, Mme SOL, M. DECOMBLE, Mme BOUCHON, M. GENDRE, Mme LELU VALNOT, M. ZAOUÏ, M. ROGER, M. PETITTA, M. LAROSE, M. LIBANIO COUTINHO, Mme DE JESUS CARLOS, Mme JAUNET, Mme VADROT, Mme GARCIA, Mme SOREL, M. VIMARD, M. DUPERRON, M. MOUCHEL, Mme DELEN (jusqu'au point n°15), Mme CHERIF, M. LE MEUR, M. OBIANYOR, M. POUCH (à partir du point n°2), M. ZLOWODZKI, Mme ROLLY, M. FOUILLEUL, Mme PETIT, M. PINTO CORDEIRO, Mme ESTEVE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme LEFORT (pouvoir à M. DUPERRON), Mme DELEN (à partir du point N°16 pouvoir à Mme SOL), Mme HUON (pouvoir à M. DECOMBLE), Mme CARCASSET (pouvoir à Mme CHERIF), Mme GODAR (à partir du point n°2, pouvoir M. POUCH) M. LAMAOUÏ (pouvoir à Mme ROLLY)

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 20h30.

Une motion proposée par la majorité ainsi qu'une motion du groupe Ste Geneviève des Bois Bleu Marine ont été remises sur table et seront présentées en point n°16

L'ordre du jour ainsi est approuvé.

Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2016

Le procès verbal est approuvé.

1 -Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs Dans le cadre de sa délégation Monsieur le Maire a signé 44 décisions au total

N° 2016/188	Spectacle d'ouverture Semaine Bleue - Signature du contrat avec Show Live Production
N° 2016/189	Bal de la Semaine Bleue - Signature du contrat avec Pascal de Smet
N° 2016/229	Signature d'un contrat avec l'orchestre Staries Show pour les festivités des 11, 14 et 15 janvier 2017
N° 2016/230	Signature d'un contrat avec l'orchestre Staries Show pour les festivités du 25 janvier 2017
N° 2016/202	Signature d'une convention avec l'association Les Amis de l'Histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois et ses environs
N° 2016/203	Signature d'une convention avec l'association Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
N° 2016/206	Signature d'une convention avec l'association Chansons de la Belle Epoque
N° 2016/209	Signature d'une convention avec l'association Club des Randonneurs de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2016/213	Signature d'une convention avec l'association Renaissance et Culture
N° 2016/201	Convention de mise à disposition de locaux municipaux à titre gratuit
N° 2016/204	Convention de prêt de locaux entre la Ville et l'association Jardiniers en Essonne - Signature de la convention
N° 2016/210	Convention partenariale - IME Notre Ecole
N° 2016/211	Convention partenariale - Chalouette Autisme Essonne
N° 2016/215	Convention partenariale - IME Les Pampoux
N° 2016/224	Convention partenariale - PEP91
N° 2016/236	Convention partenariale - Maison Blanche
N° 2016/237	Convention partenariale - Mosaique
N° 2016/216	Formation du Personnel - EFPR
N° 2016/219	Formation du Personnel - Graine de massage
N° 2016/220	Formation du Personnel - EPE
N° 2016/221	Formation du Personnel - Atelier Chassagny
N° 2016/233	Formation du Personnel - SORP-50
N° 2016/234	Formation du Personnel - GEPALM
N° 2016/217	Convention tripartite entre la Ville, la ville de Breuillet et la société SOGERES

- N° 2016/226 Signature d'une convention de partenariat entre la société ESSCOOP et la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/227 Signature d'une convention entre l'association Passeurs de Culture et la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/199 Convention de partenariat avec l'association Genovezik
- N° 2016/186 Contrat avec l'entreprise Spectacles Brun Faccio
- N° 2016/187 Contrat avec la société SG Sécurité
- N° 2016/228 Convention avec la Ligue de l'Enseignement de l'Essonne - Crèche collective du Parc
- N° 2016/197 Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle entre l'association La Balbutie et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/198 Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle entre l'association Canticum Novum et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/205 Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle entre l'association Braslavie et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/223 Séjour à Londres - Signature de marché
- N° 2016/240 Organisation d'un séjour en Corse - Année 2017 - Signature du marché
- N° 2016/196 Travaux d'aménagement de voirie - Signature de l'avenant n° 1
- N° 2016/208 Convention de mise à disposition gratuite de deux véhicules 9 places pour SGS section Handball saison 2016-2017 - Signature de la convention
- N° 2016/235 Création d'un terrain de football synthétique (n°4) - Avenant n°1 - Lot 1 sols sportifs
- N° 2016/239 Acquisition d'une balayeuse ramasseuse d'occasion - Signature de marché
- N° 2016/200 Convention de concession temporaire pour l'utilisation du domaine public
- N° 2016/212 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour local régulateur place Franklin Roosevelt
- N° 2016/207 Convention service plus pour la maintenance applicative des logiciels actes administratifs, concours floral et recensement avec la société Essonne Consultant
- N° 2016/214 Contrat de maintenance du logiciel Clarilog Asset View Suite avec la société Clarilog Asset Management
- N° 2016/218 Contrat de mise à jour des données urbanisme avec la société GFI Progiciels

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

20h55, arrivée de M. Pouch

2 – Mise à jour du tableau des effectifs

Il est proposé :

Suppression :

- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 2 postes d'agent de maîtrise principal,
- 2 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Il s'agit de supprimer ces postes conformément à la délibération du 27/09/2016, soit – 1 855 points d'IM.

- 1 poste d'ingénieur en chef de classe normale,
- 1 poste de cadre de santé de 2^{ème} classe,
- 1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe,
- 1 poste de rédacteur.

Il s'agit de supprimer ces postes vacants, soit – 1 960 points d'IM.

- 1 poste d'infirmier de classe normale (50%).

Il s'agit de supprimer ce poste qui est en voie d'extinction (plus possible de recruter sur ce grade), soit – 166 points d'IM.

Création :

- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste d'ingénieur,

Il s'agit de créer ces postes afin de recruter un DSI (Directeur des Systèmes d'information), soit + 810 points d'IM.

- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe normale (50%).

Il s'agit de créer ce poste afin de recruter un agent en remplacement d'un agent démissionnaire, soit + 176 points d'IM.

- 2 postes de technicien

Il s'agit de créer ces postes afin de permettre la nomination de 2 agents qui ont réussi le concours (après avis favorable de la hiérarchie), soit + 664 points

Soit – 2 331 points d'Indice Majoré
--

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour, 9 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro, Mme Esteve)

3 - Participation des familles aux frais de séjour des classes de découverte - année 2016-2017

FIXE ainsi qu'il suit, selon leurs ressources, la participation des familles aux frais de séjour en classe de découverte pour l'année 2017. Une réduction de 50 % du montant de la participation sera accordée pour le 2ème enfant d'une même famille, la même année dans le même type de séjour.

AUTORISE le Maire à signer les diverses conventions avec les différents prestataires pour les classes de découverte de l'année 2016/2017.

ALLOUE à chaque instituteur chargé de l'encadrement des élèves une indemnité de 11.27 € par jour.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Attribution de subventions communales dans le cadre de projets d'écoles - année scolaire 2016-2017

DECIDE de fixer les subventions relatives à divers projets d'écoles de la Ville pour un montant total de **1504,96 €**, de la manière suivante :

PROJETS DIVERS :

ECOLES MATERNELLES	ECOLES ELEMENTAIRES
<input type="checkbox"/> Louis Pergaud : 600,00 €	<input type="checkbox"/> Jean Macé : 333,45 €
<input type="checkbox"/> Youri Gagarine : 521,51 €	
<input type="checkbox"/> Denis Diderot : 50,00 €	

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5- Fixation d'une participation financière pour les transports scolaires aux usagers hors commune

DECIDE, de fixer la participation des usagers de ce service hors commune en dérogation scolaire sur la ville à 119,00 €, Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6- Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs

DECIDE que les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à l'avant veille de la date choisie dans la limite des places disponibles,

DECIDE de modifier les modalités de réservation des vacances scolaires sur le règlement intérieur des accueils de loisirs,

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).

7 - Utilisation des salles communales et approbation des tarifs - Année 2017

Augmentation de 1%

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).

8 - Concessions de terrains et de cases dans les cimetières - Séjour en caveau provisoire - Tarification 2017

Augmentation de 1%

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).

9 - Domaine funéraire - Taxe d'inhumation - Tarification 2017

Augmentation de 1%.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).

10 – Requalification de l'ancienne piscine – Acquisition de matériel sportif dans les écoles – Aménagement de locaux associatifs au parc des sports

Demande de participation financière de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la réserve parlementaire

RAPPORTE la délibération n°13751 en date du 9 février 2016.

APPROUVE le lancement de cesdites opérations.

SOLLICITE l'aide la plus élevée possible de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la réserve parlementaire pour faire aboutir ces trois projets.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).

11- Concession d'aménagement des franges du Champ de Foire II - Signature de l'avenant n°4 à la concession

APPROUVE les termes du projet d'avenant n°4 à la concession.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant n°4 à la concession et toute pièce s'y rapportant.

Mrs Leonhardt, Amrane et Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la Sorgem

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 2 abstentions (M. Zlowodzki, Mme Esteve).

12 -Bilan de la stratégie locale en faveur de la biodiversité 2013-2016 définie dans le cadre du Contrat Territorial

APPROUVE le bilan d'action de la stratégie locale en faveur de la biodiversité détaillé ci-dessous et dans son annexe :

- élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts de la ville ;
- mise en place de la protection biologique intégrée (PBI) sur deux rues de la ville, en remplacement du traitement chimique des arbres ;
- élaboration d'un plan de gestion du patrimoine arboré communal ;
- remplacement de l'éclairage du parc Pierre dans l'objectif de limiter les impacts sur la faune et notamment la vie nocturne ;
- actions pédagogiques :
 - soutien des écoles et des centres de loisir à la création de jardins pédagogiques ;
 - création d'un rucher municipal ;
 - création d'un parking arboré pédagogique ;
 - création d'un parcours pédagogique sur les animaux de la ferme.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

13-Décision modificative n°1 SSIAD - 2016

APPROUVE la décision modificative N° 1 de l'exercice 2016, équilibrée en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement	+ 40 000.00 €
-----------------------------	------	---------------

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

14 –Décision modificative n°2 - 2016

ADOPTÉ par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, la décision modificative N° 2 de la Commune pour l'exercice 2016, lequel est arrêté ainsi qu'il suit :

✓	Section d'Investissement	15 964 702.28 €
✓	Section de Fonctionnement	6 611 882.50 €

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 5 voix contre (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro).et 1 abstention (Mme Rolly).

15 -Débat d'Orientations Budgétaires 2017

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

23h13, départ de Mme Delen.

16- Motions

- Motion présentée par le Groupe Sainte Geneviève des Bois Bleu Marine

Motion de soutien aux forces de l'ordre

Vote : 34 voix contre et 4 voix pour (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro, M. Zlowodzki)

- Motion présentée par la Majorité

Motion en faveur du renforcement des effectifs de police dans la circonscription de Sainte Geneviève des Bois

Cette motion est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

La séance est levée à 23h55.

Sainte Geneviève des Bois, le.

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Olivier LEONHARDT